

Championnat d'échecs de Savoie 2018-2019

Règlement intérieur

Le Championnat d'Échecs de Savoie 2018-2019 est organisé par le Comité départemental de la Savoie.

Il se déroulera dans les locaux du Cercle d'Échecs de Chambéry à la Maison des Associations, 67, rue St François de Sales, 73000 Chambéry

Peut participer tout joueur licencié A en Savoie et/ou habitant en Savoie.

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès d'Atalaya 2017) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 88^{ème} congrès — Antalaya 2017) en 7 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.4.

Le championnat se jouera en 7 parties selon le calendrier et les horaires suivants :

Le samedi 6 octobre	à partir de 14 h 15
Le samedi 13 octobre	à partir de 14 h 00
Les samedis 17 et 24 novembre	à partir de 14 h 00
Les samedis 1^{er}, 8 et 15 décembre	à partir de 14 h 00

Attention : 1^{ère} ronde fixée à 14h15

La cadence sera de : 1h30 avec un ajout de 30 secondes par coup pour les 40 premiers coups puis 30' + 30 secondes par coup pour le reste de la partie.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription. Sera forfait le joueur arrivant 30 minutes après l'heure officielle annoncée pour le lancement des rondes.

Tout joueur empêché de jouer pour une ronde doit avertir l'arbitre ou l'organisateur le plus tôt possible et au plus tard le samedi matin de la ronde concernée avant 10 heures

Les appariements informatisés seront exécutés dès la fin des rondes à titre indicatif, probable et provisoire. Les appariements définitifs seront officialisés à 11 heures le samedi matin précédant la ronde du jour.

Tout joueur désireux de connaître les appariements officialisés pourra joindre l'arbitre au : 06 24 50 36 69 de 11 à 12 heures le samedi matin.

Le classement s'effectuera en fonction du nombre obtenu de points de partie : gain 1 ; nullité 0,5 ; perte 0.

Les départages des ex-æquo se fera :

- 1- au Buchholz, somme des scores ajustés des adversaires d'un joueur
- 2- la performance Elo sur le tournoi

Les droits d'inscription ont été fixés à 6 € pour les seniors et à 3 € pour les jeunes.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'organisateur : Jean-Paul BLANC

L'arbitre : Romain BILLOTTI